

La Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.) nicheuse près le Bouveret

Autor(en): **Blanc, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **55 (1923-1925)**

Heft 214

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.)

nicheuse près le Bouveret.

PAR

HENRI BLANC

Le professeur F. A. Forel¹ s'est, durant de nombreuses années, intéressé à cet oiseau dont les belles troupes agrémentent de préférence la rive suisse du lac Léman durant l'hiver. Dans son important ouvrage, *Le Léman*, le savant vaudois, discutant sur les migrations annuelles et régulières de la *Mouette rieuse*, les époques de son apparition et de sa disparition sur notre lac, écrit : « Que les mouettes puissent nicher ou qu'elles nichent parfois chez nous, cela est incontestable² » ; et l'auteur cite pour appuyer son affirmation, quelques faits observés au commencement du 19^e siècle, mais qui ne sont pas des documents très précis. F. A. Forel² s'est, pour être mieux renseigné, préoccupé de savoir quel pouvait bien être le nombre des mouettes vivant sur le Léman et, pour cela, il a fait toute une série de patientes observations qu'il a consignées dans un premier mémoire. Il estime approximativement à 3000 le nombre de ces oiseaux migrateurs qui passent l'hiver sur le Léman et ses rives. La plupart d'entre eux émigrent vers le 15 mars, prenant toujours la direction du nord, pour aller nicher sur les bords des grands lacs du nord de l'Allemagne, de la Finlande et de la Pologne, où ces oiseaux trouvent leurs rookeries ou stations préférées pour la nidification et la ponte. Selon F. A. Forel, 300 à 500 mouettes n'émigrent pas et restent chez nous durant toute l'année ; considérant ces oiseaux sédentaires exceptionnels, il se demande si peut-être les mouettes ne nicheraient pas sur les bords du Léman à l'embouchure de la Dranse, sur la plaine du Rhône, à Villeneuve, au Bouveret, ou encore sur le delta du Boiron, près Morges.

Dans un second mémoire, F. A. Forel³ relate les résultats des observations qu'il a poursuivies sur le dénombrement des mouettes

¹ F. A. Forel. *Le Léman*. III^me volume, 1904, p. 45.

² F. A. Forel. *Les mouettes du Léman*. Bull. Soc. vaud. sc. nat. Vol. XLI, 1905.

³ F. A. Forel. *Les mouettes du Léman*. Bull. Soc. vaud. sc. nat. Vol. XLVI, 1910.

qui hivernent chez nous et sur celles qui nous restent toute l'année, et à propos de ces dernières, il reprend la question des nichées éventuelles sur les bords du Léman, s'appuyant sur des observations plutôt récentes dues à MM. Souvairan et Poncy, relatives à trois œufs et à deux pontes trouvés sur le delta de la Dranse de Thonon.

A ces faits cités par F. A. Forel, il faut en ajouter un autre, plutôt récent. Dans une lettre datée du 8 octobre 1922, adressée à la rédaction du journal *Nos oiseaux*, M. H. J. Meurs¹ affirme avoir trouvé le 25 juin, aux Dranses, un nid de mouette parmi une colonie de sternes (hirondelle de mer). Cet ornithologiste a observé, ce jour-là, un oiseau installé sur son nid, et il a vu dans l'air une dizaine de mouettes ; d'où pour lui la conclusion qu'il y avait, en ce lieu, probablement cinq nids de mouettes. Le nid découvert par H. J. Meurs ne contenait aucun œuf.

Maintenant, nous pouvons enregistrer l'heureuse trouvaille, faite à l'embouchure du Rhône, d'un nid de la *Mouette rieuse* avec trois œufs. Le 23 mai 1924, le service de la Zoologie de l'Université était averti que le capitaine Girard, du bateau « La Savoie » avait été invité par M. Besançon, chef de service au Département de l'Instruction publique, à offrir au Musée zoologique un nid de mouette avec œufs ; ces précieux objets furent apportés d'Ouchy au Musée par M. le Dr Murisier, assistant, avec la mention que le nid avait été découvert à l'embouchure du Rhône par M. André Cachat fils, aide-radeleur au port du Bouveret.

Et voici les renseignements que, sur notre demande, l'auteur de la trouvaille intéressante, a bien voulu nous communiquer. Le nid a été découvert le 19 mai, à l'embouchure du Rhône tout près de l'endroit appelé « La Bataillère », sur un banc de gravier qui s'avance dans le lac, près de l'eau, sur la rive gauche du Rhône. Ce banc de gravier, selon M. Cachat, est un endroit préféré par les mouettes, et il nous écrivait que le jour où il l'accostait pour y chercher du bois, une quantité de ces palmipèdes s'envolèrent de l'endroit même où la découverte du nid fut faite. Croyant à un nid de la foulque, fréquente sur le Léman, M. Cachat fit voir les œufs qu'il contenait à M. le capitaine Girard, qui reconnut des œufs de la mouette. Un des trois œufs pondus dans le nid a malheureusement été brisé durant son transport au Bouveret.

¹ H. J. Meurs-Richard, « Nid de mouettes aux Dranses ». Journal *Nos oiseaux*. Nos 52-53. 1922.



Nid de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.).

D'après le cliché ci-dessus, on peut se convaincre que le nid de mouette découvert par M. Cachat est construit très grossièrement avec des brins de roseaux enchevêtrés, alors que parfois la mouette se sert de brins d'herbes sèches. Il est certain que l'oiseau le bâtit toujours très près de l'eau, et qu'il est parfois flottant. Les deux œufs, de la grosseur d'œufs de poussines, pondus dans une légère dépression du centre du nid, sont d'une couleur vert d'eau foncé avec des taches brunes, éparses et de dimensions très irrégulières. F. A. Forel supposait que la *Mouette rieuse* devait nicher à l'embouchure du Rhône ; or la relation qui vient d'être faite confirme sa supposition. Cet oiseau appartient à la faune ornithologique du

Léman en qualité de migrateur, mais nicheur et sédentaire occidental.

Si les chasseurs veulent bien respecter le territoire des Grangettes de la Bataillère, notre mouette, pouvant y nicher en toute sécurité en compagnie d'autres oiseaux, pourrait fort bien devenir un oiseau sédentaire sur les bords du Léman, comme il l'est déjà dans la réserve marécageuse de Kaltbrunn, près du lac de Wallenstadt, où l'ornithologiste H. Noll-Tobler¹ a, le 5 juin 1921, dénombré dans cette station, devenue un sanctuaire, 275 nids de mouettes, 4 de canards sauvages, 7 de grèbes castagneux, 5 de foulques et 2 de rousserolles turdoïdes; alors qu'en 1913, il n'avait pu compter que 5 couples de mouettes dans ce nid qui n'était pas encore protégé, interdit aux chasseurs.

¹ Une journée dans la réserve de Kaltbrunn. *Journal Nos oiseaux*. Nos 49-50, 1922.
